

par **Guillaume Savornin**
directeur de la publication



Cybersécurité industrielle

La guerre en Ukraine a remis sur le devant de la scène, si besoin était, le risque cyber dans le secteur industriel, dont plusieurs acteurs sont des opérateurs critiques. Ce sujet, à la fois stratégique et technique, était à l'ordre du jour de l'agenda du Paris Cyber Summit 2022 qui s'est déroulé courant mai.

“ **Prévoir des budgets d'investissements importants pour développer le concept de « security by design ».** ”

Derrière les enjeux de cybersécurité industrielle, il y a d'abord des questions importantes d'organisation et de stratégie de management des risques dans les entreprises. Il s'agit tout simplement d'arriver à faire converger des équipes de profils et de cultures différentes (IT, OT, HSE, sécurité-sûreté, management des risques...) vers un unique objectif : la résilience des organisations. Dans un contexte de digitalisation croissante et d'optimisation permanente de la performance, cela prendra du temps.

Mais il y a aussi un autre enjeu, moins « culturel », figurant cette fois-ci dans un horizon de court terme : la nécessité de prévoir des budgets d'investissements importants pour développer le concept de « security by design ». Cet enjeu économique devrait aussi être à l'agenda des décisions à tous les niveaux. ■

4 EN BREF

7 SUR LE WEB

RETOUR D'EXPÉRIENCE

- 8 Grenfell, bientôt tour fantôme ?
- 10 La détection scientifique de la fraude : quelles évolutions ?
- 13 Accident ferroviaire sous le tunnel de Vierzy – Il y a 50 ans
- 13 C'est arrivé

DROIT

- 15 Imprévisibilité du danger
- 16 Les Pfas dans le viseur du législateur européen
- 18 La mise à disposition des équipements de protection individuelle
- 21 Veille réglementaire

DOSSIER : OVH, QUELLES LEÇONS ?

- 25 Incendie d'OVH : les enseignements de l'enquête du BEA-RI
- 30 Pertes de données : un recours collectif envisagé
- 34 Un risque incendie à maîtriser dès la conception
- 36 Des incendies rares, une préoccupation constante

ÉCONOMIE ET TECHNOLOGIES

- 39 EPI : un marché sans visibilité
- 42 Chaussures de sécurité : nouvelle norme, nombreux changements

44 PRODUITS

45 LIVRES ET AGENDA



ÉDITEUR CNPP Entreprise SARL, Associé unique : CNPP, Route de la Chapelle-Réanville, CS 22265, F-27950 Saint-Marcel. www.cnpp.com. ISSN : 0014-6269. Commission paritaire : n° 1123 T 84007. Dépôt légal à parution. **DIRECTION** Directeur de la publication : Guillaume Savornin. Directrice adjointe : Géraldine Guichard. **RÉDACTION** redaction@faceaurisque.com. Rédacteur en chef : Bernard Jaguenaud. Rédactrice en chef adjointe : Gaëlle Carcaly. Rédacteur : Eitel Mabououg. Secrétaire de rédaction : Martine Porez. **DIFFUSION** Sandrine Gagnat. **ABONNEMENTS** Élodie Artero 02.32.53.64.32 abonnements@faceaurisque.com. 10 numéros par an. France : 299 € TTC. **PUBLICITÉ ET ANNONCES** Chef de publicité : Cécile Coffinet 01.44.50.57.77 pub@faceaurisque.com. **PRODUCTION** Lucile Puzzo-Boittin. **WEBMASTER** Yann Poher. **MAQUETTE** Caractère B, 92700 Colombes. **IMPRESSION** Corlet Imprimeur, ZI rue Maximilien Vox, 14110 Condé-en-Normandie.

Encart assemblé : Lettre de réabonnement, dépliant Préventica Lyon. Crédit visuel couverture : ifeelstock/AdobeStock. Crédits visuels page 3 : ZinetroN/AdobeStock ; Matt Brown-Flickr-Cc ; Manu Art/AdobeStock ; xyz+/AdobeStock ; Aintschie/AdobeStock ; Parade ; Somboon/AdobeStock.

Certification : PEFC. Taux de fibres recyclées : 0 %. Origine papier couverture : Autriche – Impact sur l'eau : Ptot : 0,032 kg/t. Origine papier intérieur : Allemagne – Impact sur l'eau : Ptot : 0,014 kg/t. La reproduction de nos articles ne peut être faite qu'avec l'accord préalable de la rédaction et peut, pour certains, donner lieu à versement de droits d'auteur. Les textes publiés dans Face au Risque n'engagent que la responsabilité de leur auteur, de même que les messages publicitaires n'engagent que la responsabilité de l'annonceur. Les photos et documents fournis avec les articles ne sont pas retournés. Les articles publiés dans Face au Risque sont sa propriété exclusive. © CNPP. « Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants-droit ou ayants-cause est illicite » (art. L.122-4 du code de la propriété intellectuelle). Seules sont autorisées les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » (art. L.122-5).



10

Les progrès accomplis depuis la détection du mensonge et l'effet Pinocchio...

Les Pfas devraient bientôt faire pschitt!

16

Si les EPI doivent être portés par les salariés, encore faut-il qu'ils soient fournis par les employeurs!



Le MOIS avec **face** #RISQUE



Contrairement aux couleurs et aux bandes réfléchissantes des vestes, le marché des EPI n'a pas de visibilité.

